



Le programme
ambassadeur

acsore



VOTRE RÔLE EN TANT QU'AMBASSADEUR



Partagez la bonne idée ACSORE

En informant les membres de votre entourage des avantages de notre néo-mutuelle, vous les aidez à faire le bon choix santé. Vous les invitez à réaliser un devis pour comparer leur mutuelle, à utiliser l'évaluateur et/ou à devenir eux aussi ambassadeur.



Invitez vos relations

Depuis votre espace ambassadeur, vous enregistrez les coordonnées des personnes qui ont montré un intérêt pour ACSORE. Ensuite, nous nous occupons de les contacter pour les inviter à en savoir plus sur la néo-mutuelle, et à y adhérer.



Recevez des chèques-cadeaux

Nous vous remercions pour chaque nouvel adhérent avec des chèques-cadeaux à faire valoir auprès d'un très large choix de partenaires! Vous suivez vos gratifications dans votre espace ambassadeur.

LES AVANTAGES D'UNE NÉO-MUTUELLE

Grâce aux tarifs de groupe, les contrats ACSORE sont **15 à 35% moins chers** à prestation équivalente, voire supérieure.

Une garantie de sérieux

Les contrats sont assurés par la mutuelle MGD, régie depuis plus de 20 ans par le Livre II du Code de la Mutualité. Leur gestion est réalisée par sa filiale CPMS. Les adhérents d'ACSORE bénéficient ainsi d'une offre inédite et sécurisée.

Une mutuelle de groupe pour tous

Le statut d'association d'ACSORE nous permet, en tant que groupe, de négocier des contrats collectifs de mutuelle. **Une approche inédite** qui permet aux indépendants, retraités, familles et étudiants de bénéficier d'une mutuelle aussi avantageuse que celles des salariés de grandes entreprises.

Prise en charge des médecines douces

L'une des **meilleures prises en charge de 17 médecines alternatives** dès le tout premier niveau de protection: l'Acupuncture, Aromathérapie, Chiropractie, Ergothérapie, Feng-Shui, Homéopathie, Hypnothérapie, Kinésiologie, MTC (médecine chinoise), Naturopathie-Nutrithérapie, Pédicure, Phytothérapie, Ostéopathie-Etiopathie, Réflexologie, Reiki, Shiatsu, Sophrologie.

01

02

03

UNE OFFRE DE 3 PACKS ULTRA SIMPLE ET ACCESSIBLE

L'offre ACSORE se constitue de garanties complètes sans piège : 3 packs ayant chacun 3 niveaux de protection.

Le niveau se choisit en fonction des dépassements d'honoraires et de la protection souhaitée.



Pack 100% santé plus

En plus du premier, ce pack couvre les besoins en soins audio, optiques et dentaires sans aucun reste à charge, et rembourse les cures thermales. **Tranquillité et un budget santé équilibré.**

Ce pack vise un public qui désire une bonne protection de leurs besoins essentiels, mais aussi plus spécifiques, à un prix contenu.

02



Pack éco santé et bien-être

01

Ce pack prend en charge les soins de santé liés à hospitalisation et aux soins courants, dont les soins dentaires (hors prothèse) et les médecines alternatives. Commun à toute l'offre, assistance comprise, il **couvre l'essentiel et vous permet de rester serein.**

Ce pack est destiné aux personnes dont les frais sont principalement liés à l'hospitalisation et aux soins courants indispensables.



Pack santé complet

03

En plus des avantages des packs précédents, s'ajoute le remboursement de soins non-conventionnés pour **une couverture maximum.** Ce pack couvre tous les besoins santé et bien-être.

Ce pack est idéal pour les familles et les personnes dont les dépenses santé sont importantes car il couvre absolument tous les besoins.

VOS AVANTAGES

Vous recevez une gratification d'un montant progressif pour chaque filleul enregistré dans votre espace ambassadeur et ayant souscrit à la mutuelle dans les douze mois de son enregistrement.

	Pack santé complet	Pack 100% santé plus	Pack éco santé et bien-être
1er parrainage	20 €	15 €	10 €
2ème parrainage	30 €	25 €	20 €
3ème parrainage et +	50 €	35 €	30 €

Pour 10 souscriptions, vous recevez entre 270€ et 450€ de chèques-cadeaux selon le pack souscrit par vos filleuls.

TROIS TYPES D'AMBASSADEURS




Selon votre cas, inscrivez-vous en tant qu'ambassadeur particulier, professionnel, ou associatif.



Professionnel





Les ambassadeurs professionnels sont des personnes qui ont un statut de travailleur indépendant (TNS) disposant d'un numéro de SIRET. Il n'y a pas de limite de nombre de parrainages. Toutefois le parrainage doit rester un revenu accessoire à votre activité principale.




Particulier

Toutes personnes peut être ambassadeur ou ambassadrice. Il s'agit d'une personne qui a compris les avantages d'ACSORE et qui veut en parler à son entourage. Il n'y a pas de limite de parrainage. Les gratifications que vous touchez ne devront pas être déclarées en dessous de 169€ /an.



Association

Toute structure morale (association, fédération, syndicat...) peut parrainer ses membres ou adhérents et les inscrire en tant que filleul avec leur accord.





VOUS DÉSIREZ UNE VISITE GUIDÉE DE NOTRE SITE?

Contactez-nous par mail,
contact@acsore.fr

Ou parlez à l'un des fondateurs
d'ACSORE par téléphone,
Claude Jancenelle, au **0678216008**
Laurent Charpentier, au **0637637699**

Détails





UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DIFFÉRENTE

Sur le site acsore.fr, quatre outils aident nos adhérents à trouver la solution santé adaptée à leurs besoins.

Un devis en 30 secondes, sans donnée personnelle

Six champs d'informations sans données personnelles nous suffisent pour donner une simulation instantanée des tarifs des différents packs ACSORE.

Un évaluateur de mutuelle


Il s'agit d'un outil neutre et anonyme qui estime si le prix de votre contrat de mutuelle actuelle est juste selon le taux de vos remboursements. Il s'agit d'une évaluation indicative, basée sur les critères saisis par l'internaute.

Les bulles d'informations

Pour rendre notre offre la plus compréhensible possible, nous avons apporté une attention particulière à l'explication de tous les remboursements et du vocabulaire du secteur.

Un guide d'une bonne mutuelle

Le guide d'une bonne mutuelle donne des conseils sur les éléments auxquels porter attention dans le choix d'une mutuelle. Nous expliquons la position que nous avons décidé d'adopter par rapport à ces éléments.



INFORMATIONS FISCALES



Ambassadeur particulier

- En-deçà de 169 € de primes annuelles de toutes provenances, les primes n'ont pas besoin d'être déclarées.
- Au-delà d'un cumul de 169 € annuels, les gratifications et primes de parrainage de toutes provenances (quel qu'en soit l'origine) doivent être déclarées dans les revenus de l'année calendaire de référence au titre des bénéfices non commerciaux. (Art. 92 du Code des impôts - DGFIP).

Ambassadeur professionnel

- L'ambassadeur Pro peut réaliser un nombre de parrainages beaucoup plus important du fait de son statut car il est assujetti à la TVA en qualité de travailleur indépendant (auto-entrepreneur ou travailleur non salarié, profession libérale) et dispose d'un numéro SIRET. Cependant, l'activité de parrainage doit rester un revenu accessoire à son activité principale.
- Pour percevoir les primes, vous validerez la facture proforma qui vous aura été adressée.

Ambassadeur associatif

- Toute personnalité morale de type association, fédération, syndicat, comité d'entreprise, etc. peut se constituer en ambassadeur à la condition d'un lien direct entre l'adhérent filleul et l'entité morale.
- Pour percevoir les primes, vous validerez la facture proforma qui vous aura été adressée.

Gratifications spécifiques

- Dans le cas où le filleul est une association, l'ambassadeur sera gratifié d'une carte-cadeau unique d'un montant de 25 € déclenchée à la première souscription de l'adhérent, à l'exception d'un contrat spécifique.
- Tout apport d'un filleul d'entreprise du type TPE ou PME, fera l'objet d'une gratification spécifique.

